

**Procès-verbal de la réunion statutaire de l'assemblée générale  
tenue le 30 octobre 2009 au siège social de l'Université du Québec au local 2410  
(AG-013)**

**Sont présents :**

**De la direction :**

Marcel Belleau (ARUQSS et APRÈS L'UQAM)  
Francine David (APRÈS L'UQAM)  
Pierre Laplante (ARUQAR)  
Thérèse Leduc (APRÈS L'UQAM)  
Denis Rivest (APRÈS L'UQAM)

**Des associations affiliées :**

**Association du personnel retraité de l'UQAM (APRÈS L'UQAM) – 3 délégués**  
Francine David, Thérèse Leduc, Denis Rivest

**Associations des personnels retraités de l'INRS (APRÈS-INRS) – 3 délégués**  
Rudolf Bertrand, Denise Boudreau

**Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU) – 2 délégués**  
Céline Lebel, Clément Marquis

**Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM) – 3 délégués** – Robert Anderson, Philippe Barbaud, Yvon Pépin

**Association des professeurs retraités de l'UQTR (APR-UQTR) – 3 délégués**

**Association des retraités(e)s de l'ENAP (ARENAP) – 2 délégués**

**Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC) – 3 délégués**  
Patrick Briard, Nicole Morissette

**Association des retraités de l'UQAR (ARUQAR) – 3 délégués**  
Marièle Cantin

**Association des retraités de l'UQAT (ARUQAT) – 2 délégués**

**Association des retraités de l'UQO (ARUQO) – 2 délégués**  
Jacques-André Lequin

**Association des retraités de l'UQ (ARUQSS) – 2 délégués**  
Louis Barbeau, Pierre Dionne

**Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR) – 3 délégués**  
Michel Blouin, Jacques Massé, Claude Vézina

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de la 12<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale [FRUQ-06g AG-012 2008 10 30]
4. Ratification des actes de la direction
5. Adhésion de l'Association des personnels retraités de l'INRS (APRÈS-INRS)
6. Dépôt des états financiers de l'exercice 2008-2009
  - 6.1 Rapport financier au 31 août 2009 [FRUQ-05a 2009 08 31]
  - 6.2 Cotisations des associations affiliées
  - 6.3 Rapport du vérificateur interne 2008-2009 [FRUQ-05g 2008-2009]
  - 6.4 Nomination du vérificateur interne pour 2009-2010
7. Propositions de la direction
  - 7.1 Adoption du Rapport financiers au 31 août 2009
  - 7.2 Cotisations des associations affiliées pour l'exercice 2010-2011
  - 7.3 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2009-2010
  - 7.4 Organismes affinitaires CURAC/ARUCC
  - 7.5 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2009-2010 [FRUQ-05c 2009-2010 2009 10 31]
8. Rapport des responsables des dossiers majeurs
  - 8.1 Responsable du dossier des régimes de retraite [FRUQ-08c 2009 10 30]
  - 8.2 Responsable du dossier des assurances collectives [FRUQ-09c 2009 10 30]
9. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs et des représentants aux instances réseau
  - 9.1 Responsable du dossier des régimes de retraite
  - 9.2 Responsable du dossier des assurances collectives
  - 9.3 Représentants au CIRAC
  - 9.4 Représentants au CRAC
  - 9.5 Représentation de la FRUQ en 2009-2010
10. Rapport annuel 2008-2009 [FRUQ-02a 2008-2009 2009-10-26]
11. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations 2008-2009 [FRUQ-04<sup>e</sup> 2009-10-30]
12. Élection à la vice-présidence à la trésorerie
13. Varia

Décès de la conjointe de Gaston Dumont
14. Levée de l'assemblée

*Les participants seront reçus au siège social de l'Université du Québec vers 12 h 30 par madame Hélène Grand-Maître, vice-présidente à l'Administration, à la salle 2332 (2<sup>e</sup> étage de l'UQ).*

## **1. Ouverture de la réunion**

Après avoir déclaré la réunion ouverte, la présidente, Thérèse Leduc, souhaite la bienvenue aux participants. Elle invite les participants à se présenter à tour de rôle.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Résolution AG-013-0001

Sur proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui de Philippe Barbaud, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît aux pages précédentes.

Adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption du procès-verbal du 31 octobre 2008 (AG-012) [FRUQ-06c AG-012 2008 10 31]**

Résolution AG-013-0002

Sur proposition de Jacques Massé, avec l'appui de Marièle Cantin, il est résolu d'adopter le procès-verbal AG-012 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

## **4. Ratification des actes de la direction**

Résolution AG-013-0003

Sur proposition de Claude Vézina, avec l'appui de Louis Barbeau, il est résolu de ratifier les actes posés par la direction au cours du dernier mandat écoulé.

Adopté à l'unanimité.

## **5. Adhésion de l'Association des personnels retraités de l'INRS (APRÈS-INRS)**

L'Exécutif de la FRUQ a procédé à l'admission de l'Association des personnels retraités de l'INRS (APRÈS-INRS) à la FRUQ et soumet cette admission pour approbation.

Résolution AG-013-0004

Attendu les dispositions de l'article 2.2 des Statuts et règlements généraux sur l'admission d'une association et de l'article 3.1K) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale ;

attendu les dispositions de l'article 4.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les pouvoirs du comité exécutif ;

attendu que l'Association des personnels retraités de l'INRS (APRÈS-INRS) a présenté une demande d'admission à la Fédération ;

attendu que la demande respecte les conditions énoncées à l'article 2.2 des Statuts et règlements généraux ;

attendu l'admission de cette association prononcée par la direction de la Fédération le 6 juillet 2009 ;

Sur proposition de Patrick Brard, avec l'appui de Robert Anderson, il est résolu de ratifier l'admission de l'Association des personnels retraités de l'INRS (APRES-INRS) à titre d'association membre de la Fédération.

Adopté à l'unanimité.

## **6. Dépôt des états financiers de l'exercice 2008-2009**

### **6.1 Rapport financier au 31 août 2009** [FRUQ-05a 2009 08 31]

La vice-présidente à la trésorerie présente les *États financiers au 31 août 2009*. Les produits ont été de 9 567,00 \$ et les charges de 5 850,52 \$. Il se dégage un surplus pour l'année de 3 716,48\$ et avec le surplus accumulé au 31 août 2008 de 1 399,62\$, nous avons un surplus accumulé au 31 août 2009 de 5 116,10\$.

### **6.2 Cotisations des associations affiliées**

La vice-présidente à la trésorerie dépose le tableau de l'*Évolution des membres des associations affiliées* [FRUQ-05d 2009-09-31]. Ce tableau établit le décompte des membres de chacune des associations affiliées pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009. Le nombre de membres a ainsi évolué de 932 à 1051. Elle ajoute que les prévisions budgétaires de 2009-2010 seront basées sur 1 100 membres. Dans cette perspective, les cotisations devraient être maintenues à 4,00\$ par membre.

### **6.3 Rapport du vérificateur interne 2008-2009** [FRUQ-05g 2008-2009]

Louis Barbeau, le vérificateur interne, présente son rapport. Il a constaté lors de la dernière vérification que toutes les recommandations de l'année précédente ont été prises en compte; une amélioration à la présentation technique du document financier devra être apportée.

#### **6.4 Nomination du vérificateur interne 2009-2010**

Louis Barbeau se dit disposé à assumer pour une autre année les fonctions de vérificateur interne.

Résolution AG-013-0005

Sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de Philippe Barbaud, il est résolu de nommer Louis Barbeau comme vérificateur de la FRUQ pour l'année 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

### **7. Propositions de la direction**

#### **7.1 Adoption du Rapport financier au 31 août 2009**

Résolution AG-013-0006

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie du Rapport financier au 31 août 2008 et du Rapport du vérificateur interne ;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Clément Marquis, il est résolu d'adopter le rapport financier au 31 août 2009 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

#### **7.2 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2010-2011**

Résolution AG-013-0007

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie [document FRUQ-05c 2009-2010 2009 10 31];

attendu la décision prise à l'assemblée générale 2003 de fixer à l'avenir la cotisation des associations affiliées une année à l'avance, afin de faciliter pour les associations l'établissement des prévisions budgétaires;

attendu la recommandation de la direction ;

sur proposition de Robert Anderson, avec l'appui de Marièle Cantin, il est résolu de fixer à 4 \$ par membre retraité cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées pour l'exercice financier 2010-2011.

Adopté à l'unanimité.

### **7.3 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2009-2010**

#### Résolution AG-013-0008

Attendu la résolution AG-006-0058 par laquelle la Fédération adopte une politique de soutien aux associations éloignées pour les frais de déplacement et d'hébergement à l'occasion des réunions de l'assemblée générale et propose une formule de calcul appropriée ;

attendu la résolution AG-008-0086 par laquelle la formule a été amendée;

attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par le rapport financier au 31 août 2009 déposé par la vice-présidente à la trésorerie et adopté (résolution AG-013-0006);

sur proposition de Philippe Barbaud, avec l'appui de Rudolf Bertrand, il est résolu :

- a) d'affecter en 2009-2010 une somme de 1 000\$ pour le déplacement et de 360\$ pour l'hébergement dans le cadre de la politique de soutien aux régions éloignées ;
- b) d'inscrire ces montants aux prévisions budgétaires 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

Les associations concernées en relation avec les documents transmis pour l'assemblée générale, le 30 octobre 2009, devront présenter leur demande de remboursement à la FRUQ, à l'attention de Francine David, vice-présidente à la trésorerie.

### **7.4 Organismes affinitaires CURAC/ARUCC**

Au cours de l'année 2008-2009, la direction de la Fédération des retraités de l'Université du Québec s'est penchée sur la pertinence de renouveler, pour l'année 2009-2010, l'affiliation de la FRUQ à CURAC/ARUCC et a conclu que cette association affinitaire s'adresse plutôt aux retraités des autres provinces et qu'il n'y a peu d'intérêt pour la FRUQ d'y adhérer. La FRUQ a plutôt voulu diriger ses priorités vers des demandes plus urgentes et nécessaires auprès de ses associations affiliées.

#### Résolution AG-013-0009

Sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Patrick Brard, il est résolu de ne pas renouveler notre affiliation à CURAC/ARUCC.

Adopté à l'unanimité.

## **7.5 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2009-2010**

Résolutions AG-013-0010

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie [document FRUQ-05c 2009-2010 2009 10 31];

sur proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui de Nicole Morissette, il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2009-2010 telles que déposées.

Adopté à l'unanimité.

## **8. Rapport des responsables de dossiers majeurs**

### **8.1 Responsable du dossier des régimes de retraite** [\[FRUQ-08c 2009 10 30\]](#)

Marcel Belleau présente son rapport portant principalement sur le Régime de retraite de l'Université du Québec.

Dans ce contexte de crise financière, le rendement du RRUQ a été pour l'année de -18%. Le ratio de capitalisation se situe maintenant à 92,1% et le ratio de solvabilité à 78,0%. L'indexation ne pourra être versée pour l'année en cours.

### **8.2 Responsable du dossier des assurances collectives** [\[FRUQ-09c 2009 10 30\]](#)

Pierre Laplante dépose et présente son rapport portant sur les aspects suivants : les demandes des retraités et de leurs associations et les réunions du CRAC.

Les tarifs des assurances ont été mis à jour sur le site Web de la FRUQ. Plusieurs demandes lui sont adressées par des retraités qui atteignent 65 ans concernant les assurances maladie.

Résolution AG-013-0011

Sur proposition de Philippe Barbaud, avec l'appui de Jacques-André Lequin, il est résolu d'adresser des remerciements aux deux responsables des dossiers majeurs, Marcel Belleau et Pierre Laplante.

Adopté à l'unanimité.

## **9. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs**

### **9.1 Responsable du dossier des régimes de retraite**

Résolution AG-013-0012

Sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui d'Yvon Pépin, il est résolu de confier à Marcel Belleau la charge du dossier des régimes de retraite pour l'exercice 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

### **9.2 Responsable du dossier des assurances collectives**

Résolution AG-013-0013

Sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de Marièle Cantin, il est résolu de confier à Pierre Laplante le poste de responsable du dossier des assurances collectives pour l'exercice 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

### **9.3 Représentants au CIRAC**

Les représentants au CIRAC seront Marcel Belleau et Pierre Laplante.

### **9.4 Représentants au CRAC**

Les représentants au CRAC seront Louis Barbeau, Pierre Laplante et Ram Laksmanan.

**9.5 Représentation de la FRUQ en 2009-2010**

Résolution AG-013-0014

Sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de Jacques Massé, il est résolu que la représentation de la FRUQ aux instances de concertation et auprès des organismes affinitaires se fasse selon la répartition suivante :

<b>Sigle</b>	<b>Instance de concertation ou organisme affinitaire</b>	<b>Nombre de représentants</b>	<b>Représentants de la FRUQ (et statut au sein de l'organisme)</b>
CIRRAC	Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives	2	Marcel Belleau, observateur Pierre Laplante, observateur
CRAC	Comité réseau des assurances collectives (Université du Québec)	3	Louis Barbeau Ram Laksmanan Pierre Laplante

Adopté à l'unanimité.

**10. Rapport annuel 2008-2009**

Thérèse Leduc présente le Rapport annuel 2008-2009. [FRUQ-02a 2008-2009 2009-10-26]

Résolution AG-013-0015

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f ) des Statuts et règlements généraux de la Fédération;

attendu le dépôt par la direction d'un projet de rapport annuel 2008-2009;

sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Philippe Barbaud, il est résolu :

- a) de recevoir et d'accepter le rapport annuel 2008-2009 tel que présenté; et
- b) de le faire parvenir aux destinataires habituels.

Adopté à l'unanimité.

**11. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations**

Thérèse Leduc dépose le dossier de concertation avec les données de 2008-2009. [FRUQ-04° 2009-10-30]. La mise à jour a été réalisée pour un grand nombre d'associations affiliées et quelques corrections seront apportées avant qu'il soit déposé sur le site WEB de la FRUQ.

Selon l'entente de présenter ce dossier aux deux ans la prochaine mise à jour se fera à la fin de l'exercice 2010-2011

Philippe Barbaud signale que ce dossier de concertation a été très utile à l'APR-UQAM dans le cadre de pourparler avec l'UQAM.

## **12.Élection à la vice-présidence à la trésorerie**

Résolution AG-013-0016

Attendu la vacance au poste de vice-président à la trésorerie;

attendu qu'il n'y avait qu'une seule candidature ;

sur proposition de Claude Vézina, avec l'appui de Philippe Barbaud, il est résolu d'élire Francine David à la vice-présidence à la trésorerie de la Fédération pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

## **13. Varia**

### **13.1 Décès de la conjointe de Gaston Dumont**

La présidente informe l'assemblée qu'en relation avec la politique de la FRUQ «Dons *in memoriam*», la direction de la FRUQ a fait parvenir un don de 50,00\$ à la Société Canadienne du Cancer à l'occasion du décès de Ginette Gagnier, conjointe de Gaston Dumont.

### **13.2 Abandon des activités de l'APRTU**

Suite à l'intervention de Céline Lebel concernant la dissolution de l'Association des retraités de Télé-Université, la présidente communiquera avec madame Lebel afin qu'elle fasse parvenir à la FRUQ la résolution confirmant cette dissolution. Par la suite, la direction de la FRUQ verra à prendre les décisions nécessaires. Madame Lebel a également manifesté le désir que les retraités de Télé-Université puissent se joindre, s'ils le désirent, à une autre association de retraité.

### **13.3 Résolution de félicitations au Comité de direction**

Résolution AG-013-0017

Sur proposition de Claude Vézina, avec l'appui de Louis Barbeau, il est résolu d'adresser des remerciements aux membres du Comité de direction.

Adopté à l'unanimité.

#### **14. Levée de l'assemblée**

Résolution AG-013-0018

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Pierre Laplante, il est résolu de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 12h30.

La présidente

*Thérèse Leduc*

Le 27 novembre 2009

Le secrétaire

*Denis Rivest*